

BANDE D'ARASE

La **BANDE D'ARASE** est une feuille d'étanchéité contre les remontées capillaires dans les murs, découpée en bandes, constituée d'une armature en composite polyester / verre et de bitume élastomère. Les deux faces sont protégées par du sable fin.

Domaine d'emploi

La **BANDE D'ARASE** est utilisée, conformément à la norme NF DTU 20.1 (Ouvrages en maçonnerie de petits éléments – Parois et murs) comme :

- barrière contre les remontées capillaires (Cf. Arrêté du 22 octobre 2010 Classification et règles de construction parasismique) :
 - o en bâtiments d'importance I et toutes zones de sismicité,
 - o en bâtiments d'importance II (comprenant notamment les maisons individuelles) et zones de sismicité 1 et 2,
 - o en bâtiments d'importance III et IV en zone de sismicité 1.
- barrière d'étanchéité pour appuis de baies,
- dispositif de recueil d'eau en pied de mur.

La **BANDE D'ARASE** est utilisée, conformément à la norme NF DTU 31.2 (Constructions de maisons et bâtiments à ossature en bois) comme barrière contre les remontées capillaires.

Constituants

	BANDE D'ARASE
Armature	Composite polyester / verre
Liant	Mélange de bitume sélectionné et de polymères thermoplastiques SBS
Epaisseur	2,0 mm minimum
Face supérieure	Sable fin
Face inférieure	Sable fin

Conditionnement

	BANDE D'ARASE
Dimension du rouleau en longueur	10 m
Dimensions du rouleau en largeur	20 cm ; 25 cm ; 37,5 cm ; 40 cm ; 50 cm
Poids du rouleau	Environ 7 kg (pour largeur 25 cm)
Stockage	Debout sur palette housée – Ne pas gerber

Un rouleau peut comporter 1 coupe. Dans ce cas, la plus petite longueur a au moins 2 mètres et la longueur totale est égale à la longueur nominale. Le stockage des rouleaux doit être réalisé sur un support plan. Les périodes d'intempéries ou de basses températures, la pose du matériau peut être facilitée en le protégeant contre l'humidité et en le stockant à au moins +2°C pendant au moins 5 h avant la mise en œuvre.

Caractéristiques (hors marquage CE)

/

Mise en œuvre

La **BANDE D'ARASE** est mise en œuvre conformément aux préconisations de la norme NF DTU 20.1 P1-1.

- **Barrière contre les remontées capillaires** (Cf. § 5.1.2 de la norme NF DTU 20.1 P1-1)

La **BANDE D'ARASE** est posée à sec sur une couche de mortier de ciment, finement talochée, de 2 cm d'épaisseur après prise et séchage de ce dernier, et protégée par une deuxième couche de mortier de ciment de même épaisseur sommairement dressée. A leurs extrémités, les segments de bande sont placés à recouvrement minimal de 20 cm.

- **Barrière d'étanchéité pour appuis de baies** (Cf. § 6.4.5.4 de la norme NF DTU 20.1 P1-1)

La **BANDE D'ARASE** est disposée sous l'appui, lorsque celui-ci est réalisé à partir de petits éléments de maçonnerie, et la pente de l'appui doit être supérieure à 10 % (pente \geq 10 %).

- **Dispositif de recueil d'eau en pied de mur** (Cf. § 7.1 de la norme NF DTU 20.1 P1-1)

La **BANDE D'ARASE** est placée dans la rigole ; le relevé doit être au minimum de 10 cm et, en tout cas, de 3 cm de plus que l'exutoire. A leur extrémité, les bandes de relevé sont placées à recouvrement minimal de 20 cm. Il faut veiller à la continuité de l'étanchéité de la rigole aux angles saillants et rentrants.

La **BANDE D'ARASE** est mise en œuvre conformément aux préconisations de la norme NF DTU 31.2 comme barrière contre les remontées capillaires : la **BANDE D'ARASE** est mise en place entre la lisse basse de la structure en bois et la maçonnerie.

Indications particulières

Hygiène, sécurité et environnement :

La feuille ne contient pas de composant apportant un danger. Elle répond aux exigences relatives à l'hygiène, la sécurité et l'environnement. Pour toute information complémentaire, se référer à la Fiche de Données de Sécurité.

Traçabilité :

La traçabilité du produit est assurée grâce à un code de fabrication présent sur l'emballage.

Contrôle de la qualité :

SOPREMA attache depuis toujours une importance primordiale à la qualité de ses produits, au respect de l'environnement et des hommes. C'est pourquoi, nous appliquons un système de management intégré de la qualité et de l'environnement certifié **ISO 9001** et **ISO 14001**.

MARQUAGE CE

CE
<p>BANDE D'ARASE</p> <p>SOPREMA 14 rue de Saint-Nazaire – CS 60121 67025 STRASBOURG cedex</p> <p>09</p> <p>DOP n° WPBFR500</p>
<p>EN 14967</p> <p>Feuille à base de composite polyester / verre et de bitume élastomère, sable en surface et en sous-face, de longueur 10 m, d'épaisseur 2 mm, et de largeur comprise entre 20 cm et 50 cm suivant les références.</p>

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification Technique Harmonisée
Réaction au feu	F	EN 14967 : 2006
Etanchéité à l'eau (méthode A)	Conforme	
Résistance au choc (mm)	NPD	
Durabilité	Conforme	
De l'étanchéité à l'eau après vieillissement artificiel De l'étanchéité à l'eau après attaque chimique	NPD	
Souplesse	-16°C	
Substances dangereuses (Notes 1 & 2)	Conforme	

Note 1 : Ce produit ne contient ni amiante ni dérivé de goudron de houille.

Note 2 : En l'absence de méthode d'essai européenne harmonisée, la vérification et la déclaration de lixiviation / composition doivent être faites selon les dispositions nationales en vigueur au lieu d'utilisation .

Caractéristiques complémentaires	BANDE D'ARASE
	VLF*
Résistance à la déchirure au clou (EN 12310-1)	120 N

* Valeur Limite du Fabricant : valeur limite susceptible d'être fournie dans le cadre du Système Qualité